CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

N° 98.

SUR

LA MANIÈRE LA PLUS CONVENABLE

D'ÉLEVER LES ENFANS.

Tribut Académique

PRÉSENTÉ ET PUBLIQUEMENT SOUTENU

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, LE 31 AOUT 1829;

Par J.-François Maffre,

DE LADINHAC (CANTAL);

Bachelier ès-lettres, Bachelier ès-sciences;

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.



A MONTPELLIER,

Chez JEAN MARTEL aîné, seul Imprimeur de la Faculté de Médecine, près la Préfecture, n° 10.

1829.

FACULTÉ DE MÉDECINE

DE MONTPELLIER.

PROFESSEURS.

MM. LORDAT, Doyen.
BROUSSONNET.
DELPECH.
DELILE.
LALLEMAND, Président.
ANGLADA, *Examinateur.*
CAIZERGUES, *Examinateur.*

MM. DUPORTAL.
DUBRUEIL.
DUGÈS, *Examinateur.*
DELMAS, *Suppléant.*
GOLFIN.
RIBES.
. . . .

M. CHAPTAL, *Professeur honoraire.*

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

MM. SAISSET.
BOURQUENOD.
RECH.
POURCHÉ, *Examinateur.*
SABLAIROLES, *Examinateur.*
POUZIN.
FAGES.

MM. ESTOR.
VIGUIER.
KÜHNHOLTZ.
BERTIN.
SERRE.
BROUSSONNET.
ROUBIEU.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

N° 98.

SUR

LA MANIÈRE LA PLUS CONVENABLE

D'ÉLEVER LES ENFANS.

Tribut Académique

PRÉSENTÉ ET PUBLIQUEMENT SOUTENU

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, LE 31 AOUT 1829;

Par J.-François Maffre,

DE LADINHAC (CANTAL);

Bachelier ès-lettres, Bachelier ès-sciences;

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.



A MONTPELLIER,

Chez JEAN MARTEL aîné, seul Imprimeur de la Faculté de Médecine, près la Préfecture, n° 10.

1829.

FACULTÉ DE MÉDECINE

DE MONTPELLIER.

PROFESSEURS.

MM. LORDAT, Doyen.
BROUSSONNET.
DELPECH.
DELILE.
LALLEMAND, Président.
ANGLADA, *Examinateur.*
CAIZERGUES, *Examinateur.*

MM. DUPORTAL.
DUBRUEIL.
DUGÈS, *Examinateur.*
DELMAS, *Suppléant.*
GOLFIN.
RIBES.
. . . .

M. CHAPTAL, *Professeur honoraire.*

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

MM. SAISSET.
BOURQUENOD.
RECH.
POURCHÉ, *Examinateur.*
SABLAIROLES, *Examinateur.*
POUZIN.
FAGES.

MM. ESTOR.
VIGUIER.
KÜHNHOLTZ.
BERTIN.
SERRE.
BROUSSONNET.
ROUBIEU.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

N° 98.

SUR

LA MANIÈRE LA PLUS CONVENABLE

D'ÉLEVER LES ENFANS.

Tribut Académique

PRÉSENTÉ ET PUBLIQUEMENT SOUTENU

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, LE 31 AOUT 1829;

Par J.-François Maffre,

DE LADINHAC (CANTAL);

Bachelier ès-lettres, Bachelier ès-sciences;

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.



A MONTPELLIER,

Chez JEAN MARTEL aîné, seul Imprimeur de la Faculté de Médecine, près la Préfecture, n° 10.

1829.

MM
CM 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 1

FACULTÉ DE MÉDECINE

DE MONTPELLIER.

PROFESSEURS.

MM. LORDAT, Doyen.
BROUSSONNET.
DELPECH.
DELILE.
LALLEMAND, Président.
ANGLADA, *Examinateur.*
CAIZERGUES, *Examinateur.*

MM. DUPORTAL.
DUBRUEIL.
DUGÈS, *Examinateur.*
DELMAS, *Suppléant.*
GOLFIN.
RIBES.
. . . .

M. CHAPTAL, *Professeur honoraire.*

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

MM. SAISSET.
BOURQUENOD.
RECH.
POURCHÉ, *Examinateur.*
SABLAIROLES, *Examinateur.*
POUZIN.
FAGES.

MM. ESTOR.
VIGUIER.
KÜHNHOLTZ.
BERTIN.
SERRE.
BROUSSONNET.
ROUBIEU.

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES
N° 98.

SUR

LA MANIÈRE LA PLUS CONVENABLE

D'ÉLEVER LES ENFANS.

Tribut Académique

PRÉSENTÉ ET PUBLIQUEMENT SOUTENU

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, LE 31 AOUT 1829;

Par J.-François Maffre,

DE LADINHAC (CANTAL);

Bachelier ès-lettres, Bachelier ès-sciences;

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.



A MONTPELLIER,

Chez JEAN MARTEL aîné, seul Imprimeur de la Faculté de Médecine, près la Préfecture, n° 10.

1829.

AUX AUTEURS DE MES JOURS.

Regrets éternels ! ! !

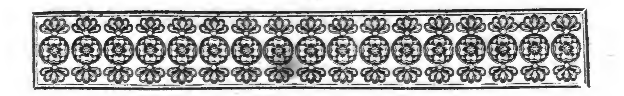
A MES ONCLES ET A MES TANTES.

Respect et reconnaissance.

A MES SOEURS ET BEAUX-FRÈRES.

Gage du plus sincère attachement , et de l'amitié la plus pure.

J.-F. MAFFRE.



CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR

LA MANIÈRE LA PLUS CONVENABLE

D'ÉLEVER LES ENFANS.

DANS ces courtes lignes, que nous allons consacrer à la manière d'élever les enfans, nous jetterons d'abord un coup d'œil sur leur développement et leurs dispositions ; nous traiterons ensuite et successivement de leur nourriture, de leur habillement et de leurs exercices. Nous dirons aussi quelques mots de leur éducation intellectuelle.

Comme tout est relatif dans ce monde, les règles que nous allons donner touchant la manière d'élever les enfans, les principes que nous allons poser pour diriger ces êtres faibles et délicats, ne pourront pas être tout-à-fait fixes et arrêtés à l'avance ; il faudra qu'ils soient un peu variables comme les objets auxquels ils devront s'appliquer. Pour éclaircir ce que nous venons de dire, entrons dans quelques détails relativement aux différens degrés de développement, aux différentes dispositions qu'apporte en naissant tel ou tel enfant. L'on voit déjà à combien de considérations diverses ces deux points de vue, sous lesquels nous allons envisager l'homme à sa naissance, peuvent donner lieu ; nous ne ferons qu'indiquer les principales : le nouveau

né peut avoir atteint un degré parfait de développement et de force, avoir toutes ses parties en harmonie et bien proportionnées, ou, au contraire, se trouver dans un état de faiblesse, être d'un volume médiocre et sans rapport aucun entre les divers organes qui le composent. Dans le premier cas, il n'y faudra pas regarder de si près; tout sera, pour ainsi dire, bon à un être aussi fortement constitué ; il en sera bien différemment dans le second ; que d'attention ne faudra-t-il pas, surtout pour la nourriture, qui devra être substantielle et en petite quantité. Le trop serait ici nuisible, les organes digestifs s'en incommoderaient, et leurs forces diminueraient au lieu d'augmenter; les agens extérieurs auront sur lui une grande influence ; c'est à l'en garantir qu'il faudra mettre tous ses soins. Les organes de cet enfant, inégalement développés, devront s'exercer d'une manière différente ; il faudra laisser les forts dans l'inaction et fortifier les faibles par un exercice doux. Ce n'est qu'en agissant ainsi qu'on pourra rétablir l'équilibre et empêcher une partie de prédominer sur les autres.

Pour ce qui concerne les dispositions, que nous diviserons en physiques et en morales, quelle diversité ne remarque-t-on pas parmi les nouveaux nés! Il n'en est pas deux sur un nombre infini qui se ressemblent parfaitement ; de là, autant de dispositions inverses. Voyons ce qu'on entend par ce mot : on entend, en général, par dispositions physiques, en Médecine, un état dans lequel l'économie entière, un système ou un seul organe, se trouvent dans des conditions favorables à telle ou telle affection. D'après ce qui précède, il n'y a pas de doute que l'éducation d'un enfant ne doive varier selon ces différentes circonstances; ainsi, selon le tempérament, l'hérédité, l'idiosyncrasie, la diversité de structure anatomique, le sexe même, tout autant de conditions d'où dépend ce que nous avons appelé disposition à une maladie, il faudra changer, modifier les règles générales, les approprier à chaque individu ; et, par exemple, quoique l'allaitement maternel ait été reconnu de tous les temps, et par tous les Médecins, être le meilleur pour le nourrisson, il est des cas cependant où il aurait les plus graves inconvéniens et serait nuisible à sa conserva-

tion, qui est le but que se propose la science qui nous occupe. L'enfant qui descendra de parens phthisiques sera soigneusement éloigné du sein maternel. Celui qui naîtra avec des dispositions à l'apoplexie, aura certainement besoin d'une nourriture différente de celui qui présenterait une constitution scrophuleuse.

Quant aux dispositions morales, que l'on pourrait définir une aptitude à s'exercer dans un certain ordre de connaissances, une propension vers un sentiment ou une passion déterminée, il y aurait aussi beaucoup à dire ; et là, plus que partout ailleurs, il faut une grande délicatesse dans le tact pour connaître ce qui doit être fait, savoir distinguer ce qui convient de ce qui ne convient pas. Les passions ne sont pas étrangères à l'enfance : la colère, l'envie, la vengeance, se dessinent fortement quelquefois à cet âge. L'idée du juste et de l'injuste brille déjà dans l'enfant, et rien n'est plus fait pour tourmenter cet être faible et le faire dépérir que l'injustice et la préférence. Les parens devraient partager également à tous leurs enfans leurs récompenses et leur amour, du moins en apparence ; cependant, par une bizarrerie inconcevable, l'on voit souvent le contraire.

DE LA NOURRITURE.

La première nourriture de l'enfant n'est pas difficile à trouver ; c'est la Nature elle-même qui la lui présente toute prête : le lait maternel, voilà ce qu'il lui faut. Aussi, un de ses premiers mouvemens est-il de chercher le sein de sa mère. Les auteurs ont été d'opinions différentes sur le moment auquel on devait commencer à faire téter un enfant. Les uns ont dit que, deux ou trois heures après l'accouchement, le sein devait lui être présenté ; d'autres ont cru qu'il était plus convenable d'attendre quinze ou seize heures. Nous penserions cependant qu'une privation de nourriture si longtemps prolongée pourrait bien ne pas être sans inconvéniens pour un enfant faible ; et l'exemple des petits des animaux qui tètent presque aussitôt après leur sortie de la matrice, et les mouvemens de succion qu'opèrent beaucoup d'enfans peu après qu'ils ont vu

la lumière, nous engageraient à suivre le sentiment des premiers. D'ailleurs, le colostrum ou premier lait est le meilleur remède pour faire évacuer le méconium, dont il est important de débarrasser au plus tôt les intestins. Lors donc que la femme sera un peu remise des fatigues de l'accouchement, elle devra faire téter son enfant, d'abord de deux en deux heures, et plus tard, lorsque son lait sera devenu plus nourrissant, de trois en trois et même de quatre en quatre heures (1). Néanmoins, comme dans les premiers jours de son existence il a besoin d'un long repos, il faudra le laisser dormir tant qu'il le désirera, et ne pas l'éveiller sous prétexte de l'allaiter dans les espaces de temps indiqués. Dix ou douze heures de sommeil seront suffisantes à une époque plus reculée.

Une mère doit-elle nourrir son enfant ? Cette question, tant de fois rebattue, paraît être définitivement jugée ; tout le monde est d'accord là-dessus. Oui, elle doit le nourrir ; la Nature lui en fait un devoir ; un intérêt commun s'y trouve ; mais seulement lorsqu'elle remplira les conditions qu'on exige d'une nourrice. Elle sera donc exemptée des devoirs de mère, toutes les fois qu'elle sera attaquée de quelque maladie, de celles surtout qui sont héréditaires, et qu'elle pourrait transmettre. Alors l'allaitement mercenaire est plus que permis ; il devient un devoir et le seul moyen peut-être de tarir dans leurs sources ces maladies désastreuses, qui, depuis longues années, moissonnent successivement tous les membres d'une même famille. La mère qui ne pourra pas elle-même allaiter son enfant, devra mettre tous ses soins à lui procurer une bonne nourrice ; elle sera telle, celle qui, jouissant de tous les attributs d'une bonne santé, aura beaucoup de lait et de bonne qualité, et qui, avec des mœurs pures, possédera surtout une grande égalité de caractère ; car sans croire que les qualités morales se transmettent par l'allaitement, il n'est pas douteux, néanmoins, que l'enfant, être éminemment imitatif, n'en reçoive la douce influence. D'ailleurs, comme les passions influent

(1) Dugès, manuel d'obstétrique.

beaucoup sur la sécrétion du lait, la nourrice qui sera colère et emportée donnera souvent à son nourrisson un lait de très-mauvaise qualité, qui sera dans le cas de lui faire un grand mal.

Pendant combien de temps le lait seul doit-il constituer la nourriture de l'enfant ? à quelle époque faut-il y ajouter d'autres substances et quelles doivent être ces substances ? Il n'est pas très-facile d'assigner au juste le moment où l'on doit donner, conjointement avec le lait, une autre nourriture ; ceci dépend surtout de la force de l'enfant et de l'abondance plus ou moins grande du lait de la mère. Tant qu'on voit l'enfant augmenter de volume, ou *profiter*, comme on le dit vulgairement, on peut se contenter du lait seul. Les nourrices de la campagne sont ordinairement dans l'usage de donner à leurs enfans, huit ou dix jours après leur naissance, une bouillie faite avec de la fleur de froment et du lait de vache. Cette manière de faire a été beaucoup critiquée par les auteurs ; c'est trop tôt, ont-ils dit, ajouter une nourriture supplémentaire ; et de plus, cette nourriture ne convient pas à cet âge. Les fécules non fermentées sont malsaines ; ce sont des cataplasmes que l'on met sur l'estomac de ces pauvres victimes. Le premier inconvénient qu'on a signalé, celui de donner à bonne heure, avec le lait, une autre nourriture, cesse et se change même en avantage d'une fois que la mère n'a qu'un lait séreux et en petite quantité ; que son nourrisson est fort et robuste, et que, par conséquent, il digère mieux et plus ; s'il n'en était ainsi, l'enfant dépérirait bientôt faute d'alimentation. Le second inconvénient, plus fondé, a été néanmoins bien exagéré, et la bouillie bien préparée n'a pas tous les désavantages qu'on a voulu lui reprocher. En effet, que d'enfans nourris de cette manière, et cependant robustes, frais et bien portans. Dans les contrées où l'on ne récolte que du seigle, où la classe indigente n'a pas la ressource du froment, c'est avec la farine de cette graminée dont on fait des bouillies après l'avoir faite roussir au four, que l'on nourrit les enfans. Quoique cette substance alimentaire soit encore plus grossière que la première, on ne voit pourtant guère les enfans de ces pays le céder en force et en santé à ceux de beaucoup d'autres endroits mieux favorisés

par la Nature. Il faut le dire, cependant, cette nourriture n'est pas la meilleure ; et ceux qui pourront le faire, agiront mieux en lui préférant les crêmes de riz, les panades faites avec de l'eau sucrée, du lait ou du bouillon. La qualité de la nourriture est sans doute d'une grande importance ; mais le moment de la faire prendre et la quantité qu'on en fait prendre, entrent pour beaucoup dans la balance. M. le Professeur Lallemand nous disait, dans ses savantes leçons de Clinique, qu'il était persuadé que beaucoup d'enfans n'étaient atteints du carreau que par suite d'une alimentation trop abondante ou mal dirigée.

Une mère voit-elle son enfant faible, pâle, bouffi, marques presque certaines d'un tempérament lymphatique, elle se persuade, au même instant, qu'il a besoin de beaucoup de nourriture, croyant par là lui donner des forces et de la couleur. En conséquence, sans attendre que celui-ci ait fait la digestion des alimens qu'il a pris peu de temps auparavant, elle le *bourre* de nouveau de viande, au point que, comme nous avons eu plusieurs fois occasion de l'observer, son jeune estomac se révolte et rend tout par le vomissement. De là, grand nombre d'indigestions ; le canal alimentaire s'irrite, s'enflamme même ; il y a entérite ; par continuité de tissu, les vaisseaux chylifères deviennent eux-mêmes malades, remplissent mal leurs fonctions, le chyle est de mauvaise qualité, et la nutrition se fait mal. Les ganglions mésentériques, auxquels vont se rendre ces vaisseaux, participent à tous leurs désordres ; ils s'engorgent et s'enflamment à leur tour, et souvent des tubercules se forment à leur intérieur. Quoique le tubercule ne paraisse pas être une conséquence rigoureuse et nécessaire de l'inflammation, elle paraît du moins une condition favorable à son développement.

Lorsqu'un enfant a atteint l'âge de douze ou treize mois, on le sèvre ordinairement. Quelquefois, néanmoins, il paraît être fort utile de prolonger plus long-temps l'allaitement ; c'est lorsqu'il est faible, cachectique ; mais un point bien plus essentiel, et que les nourrices paraissent trop souvent ignorer, consiste à ne pas le priver subitement du sein. Quoique à cette époque l'enfant soit déjà habitué à

user d'autres alimens, la cessation brusque du lait pourrait lui faire un grand tort. Commencez donc, trois semaines ou un mois à l'avance, à lui en retrancher chaque jour une certaine quantité, et graduellement, vous parviendrez à l'en priver tout-à-fait, sans qu'il s'en aperçoive, pour ainsi dire.

Après le sévrage, l'enfant devra user d'alimens sains et presque liquides, afin que son estomac puisse les digérer facilement. Faut-il, comme l'ont voulu certains auteurs, ne lui donner que des végétaux ? Une nourriture animale et végétale en même temps paraît être bien préférable, surtout pour ceux qui sont d'un tempérament mou. Ses repas seront assez rapprochés ; il lui en faudra 4 ou 5 par jour. L'heure à laquelle il devra les faire ne peut être fixée au juste ; l'appétit sera le seul juge en pareille matière. Il faudra éviter de lui donner à manger peu de temps avant son sommeil ; celui-ci serait troublé par une digestion lente et pénible. On en conçoit le pourquoi : l'exercice étant à cet âge très-utile à une pareille fonction.

Doit-on imiter quelques parens trop précautionnés qui pèsent et mesurent, pour ainsi dire, tout ce que leurs enfans doivent manger ; ils craignent qu'une nourriture copieuse les alourdisse et les rende imbéciles, et déjà les mettent au régime des gens de lettres. Préjugé ridicule et dangereux ! Ne donnez à vos enfans que des mets simples, je veux dire sans trop d'apprêt, et privés surtout de toutes ces épiceries capables de trop exciter leur appétit ; n'éloignez pas considérablement l'heure de leurs repas, et laissez-les manger jusqu'à ce qu'ils seront rassasiés ; ils sauront s'arrêter à propos. D'ailleurs, à cet âge, où une alimentation suffisante est nécessaire pour l'accroissement et le développement du corps, quelques petits excès seraient bien moins nuisibles que des privations, qui, en altérant le physique, n'altéreraient pas moins le moral. Imitons plus souvent la Nature, et ne cherchons pas tant à la corriger.

DE L'HABILLEMENT.

L'habillement de l'enfant doit varier selon les climats et la saison

à laquelle il vient au monde. Dans tous les cas, il doit être souple et assez large. Il est des personnes qui couvrent les nouveaux nés d'étoffes qui retiennent fortement le calorique, et les gardent dans une atmosphère très-chaude, pensant qu'il faut maintenir autour d'eux la même température qu'ils avaient dans le sein de leur mère. C'est une erreur qui pourrait avoir des conséquences très-funestes; des congestions cérébrales ou autres ne manqueraient pas d'en être la suite. L'enfant a en lui assez de calorique, et si, comme nous le supposons, il est dans un état physiologique, il doit même en perdre. Cherchons seulement à modérer cette déperdition, à faire qu'elle ne soit pas trop brusque, et non pas à l'arrêter. C'est l'excès seul que nous blâmons, et nous ne voulons pas prétendre qu'il faille l'exposer à toutes les intempéries. L'action malfaisante du froid sur ces jeunes êtres est trop connue pour qu'on puisse la révoquer en doute. Pour éviter les deux extrêmes, il faudra, durant l'Hiver, entourer le corps des enfans de tissus de laine ou de coton, sans cependant les multiplier au point de les ensevelir, pour ainsi dire, dans les draps; durant l'Été, ceux de coton, fort légers, ou de lin, seront préférables. Les étoffes de laine les tiendraient dans un état continuel de sueur, ce qui les affaiblirait beaucoup, et les maladies de la peau, si multipliées à cet âge, ne manqueraient pas de se produire par l'effet de cette surexcitation continuelle. Il est utile d'habituer les enfans de bonne heure, mais graduellement, à des vêtemens légers; ils en retireront le précieux avantage d'être moins exposés aux rhumes, aux catarrhes, à la coqueluche, au croup, maladies qui en font périr un grand nombre.

Ce serait ici le cas de parler de la forme des vêtemens; mais peu importe la forme à notre avis; que la mode s'exerce à son aise, pourvu que les mouvemens de l'enfant ne soient point gênés et les différentes parties de son corps comprimées. Cette compression, qui est si nuisible à tout âge, parce qu'elle ralentit la circulation dans les organes sur lesquels elle s'opère, et par suite leur nutrition et leur accroissement, l'est bien davantage à l'enfance; alors le corps, mou et tendre, n'offre aucune résistance, se prête à toutes les directions qui lui sont

imprimées, se déforme, et l'on accuse souvent la Nature, mais à tort, d'avoir opéré ces vices. L'usage d'emmailloter les enfans, que l'on conserve encore aujourd'hui dans certains endroits, c'est-à-dire de rouler autour de leur corps une bande de toile large de quatre ou cinq travers de doigts, comme le font souvent les Médecins autour d'un membre qu'ils veulent préserver de l'enflure ou de l'œdème, est sans contredit une pratique très-funeste au jeune âge. Pourrait-on, en effet, trouver un moyen plus sûr de contrarier les vœux de la Nature? Un autre inconvénient, qui se rapproche beaucoup de ceux du maillot, provient de la manière dont plusieurs femmes arrangent leurs enfans pour leur faire prendre le repos. Libres d'ailleurs de toute entrave et revêtus d'une simple chemise, elles les couchent sur le dos dans un berceau à bords peu élevés et dont le fond est totalement rempli par le petit matelas. Ainsi étendus sur un plan horizontal de peu de largeur, ils pourraient facilement s'échapper de tous les côtés au moindre mouvement, et se jeter à terre. Pour remédier à cela, après les avoir recouverts de linges et d'une couverture, on a une longue bande de drap ou de toile, que l'on fixe alternativement à l'un et à l'autre bord du berceau, au moyen de chevilles destinées à cet effet, et on la serre assez fortement pour que l'enfant ne puisse plus remuer et prendre d'autres positions que celle qui lui a été donnée. Outre le grand désavantage dans les mouvemens, devenus impossibles, il en résulte, même au milieu de l'Hiver, une transpiration très-abondante, au point, que quelquefois elle s'échappe en vapeurs assez denses pour être perceptibles à la vue, lorsque relâchant ce lien on vient à lever l'enfant. Si, au sortir de ce bain de vapeur, l'on n'a pas soin de le bien recouvrir et d'éviter de le porter en plein air, comme le font quelques mères imprudentes, il peut s'ensuivre, par ce changement brusque de température, une maladie qui lui deviendra funeste.

Nous devons cependant l'avouer, la voix de plusieurs Philosophes et Médecins a été entendue de la classe civilisée, et il s'est opéré d'heureux changemens dans la manière d'élever les enfans. Jean-Jacques surtout a beaucoup contribué, par son Émile, à cette grande réforme; mais si d'un côté ce moraliste profond a émis une infinité de principes

d'une justesse frappante, de l'autre il a consacré quelques pratiques qui ne manqueraient pas de produire un grand mal si on les adoptait. Celle, par exemple, de les plonger dans l'eau froide immédiatement après leur naissance, est très-meurtrière. *Nihil natura facit per saltus.* Ce n'est que par des transitions douces et graduées que la Nature passe d'une chose à une autre. Imitons-la, et n'allons pas, d'après l'autorité de Jean-Jacques, plonger nos enfans, sortant des eaux de l'amnios, dans l'eau glacée des fleuves. M. le Professeur Dugès, dans son ouvrage sur l'obstétrique, dit qu'il a vu périr successivement quatre enfans d'une même famille par ce moyen barbare. Il n'en est pas de même d'un autre usage, qui consiste à les immerger dans du vin chaud : celui-ci peut avoir même quelques avantages pour un enfant faible. Il y aurait de l'inconvénient à en agir ainsi envers des enfans robustes et sanguins.

DE L'EXERCICE.

« Ce serait en vain, dit Tourtelle, que l'on mettrait en pratique tous les autres préceptes ; la constitution de l'enfant ne s'affermirait pas, et il resterait constamment faible, si l'on négligeait l'exercice, dont le désir est né avec l'homme. Le rachitis et les écrouelles dépendent le plus souvent de l'inaction et de l'état de contrainte dans lequel on tient les enfans ; mais comme dans les premiers mois ils ne peuvent s'exercer eux-mêmes, il est nécessaire de charger de ce soin les nourrices. » Celles-ci auront donc grand soin de les porter au grand air ; c'est là qu'ils se plaisent le plus. Les objets divers qu'ils apercevront seront pour eux autant de nouveautés qui fixeront leurs yeux et leur attention. Tout, autour d'eux, leur inspirera la joie ; ils seront dans une agitation et un mouvement continuels nécessaires pour l'accomplissement et la régularité de leurs fonctions.

D'une fois qu'ayant acquis assez de forces, leurs jambes seront susceptibles de les porter dans la *déambulation*, il faudra les livrer à eux-mêmes dans un endroit où les nombreuses chutes qu'ils feront

ne puissent leur devenir funestes. Là ils doivent faire leurs premiers essais et connaître de quels efforts ils sont capables. Si la Nature a tout préparé pour cet acte, ils en manifesteront de plus en plus le désir et feront chaque jour de nouveaux progrès dans l'art de marcher ; si, au contraire, leurs goûts prématurés n'ont pu être satisfaits, ils s'en abstiendront quelque temps attendant un moment plus favorable. Il ne faut pas, par un raisonnement mal entendu, chercher à devancer la Nature en les soutenant au moyen d'une lisière ; cette pratique est mauvaise et remplie d'inconvéniens. Ce lien dont on se sert, où appuie-t-il ? sur la moitié antérieure et supérieure du thorax, et soutient, dans quelques cas, presque tout le poids du corps. Les côtes, alors peu résistantes, sont fortement poussées en arrière et déformées ; par conséquent, les organes contenus dans la poitrine sont gênés dans leur développement ; celui-ci ne se fait pas ou se fait dans un sens contraire aux lois de l'organisation. Concevez quelles peuvent être les suites d'un pareil résultat, et à quelles conséquences doivent entraîner des difformités qui ont porté sur une cavité où sont contenus les principaux moteurs de la vie, les poumons et le cœur. Le meilleur appui que l'on puisse donner à un enfant est la main, il ne lui en faut pas d'autres.

Aussitôt que l'enfant est bien affermi dans les divers mouvemens progressifs, dit M. Magendie, dans son Précis de physiologie, il est d'une agitation continuelle, il acquiert de l'agilité et de l'adresse. C'est alors qu'il contracte le goût des différens jeux, qui, presque tous, surtout chez les garçons, servent à exercer les organes de la locomotion et ceux de l'intelligence.

La nouvelle faculté que les enfans viennent d'acquérir de pouvoir se transporter d'un lieu à un autre, sans des secours étrangers, semble leur donner une nouvelle vie, en les rendant, pour ainsi dire, maîtres d'eux-mêmes. Marcher, courir, sauter, vont devenir dorénavant leurs amusemens ordinaires. Leurs organes de la locomotion, continuellement en mouvement, réagiront favorablement sur tous les systèmes de l'économie entière; toutes les fonctions s'exécuteront d'une manière plus énergique ; l'action composante deviendra plus active ; la faim de-

viendra plus impérieuse ; la transpiration cutanée augmentera, et le corps semblera maigrir par la diminution de la surabondance des sucs lymphatiques ; mais les chairs n'en seront que plus fermes, et le poids aura augmenté réellement, quoique le volume ait diminué. Ceux qui se sentiront forts et vigoureux, rechercheront les exercices les plus pénibles ; gardons-nous, par une crainte mal fondée, d'arrêter leurs élans ; laissons-leur essayer leurs forces naissantes : c'est à une pareille éducation que de grands hommes sont redevables de leur gloire.

Les Perses, les Grecs et les Romains, nous dit l'histoire, firent un grand emploi de l'exercice ; c'est par ce moyen hygiénique qu'ils s'acquirent une santé à toute épreuve et une force remarquable ; ils avaient créé une infinité de jeux ; des prix étaient décernés à ceux qui s'y faisaient distinguer. De nos jours, la gymnastique, cette partie si utile de notre éducation physique, a été bien négligée. Ne pourrait-on pas attribuer à cela ce tempérament nerveux et irritable, propre plutôt à la femme qu'à l'homme, et que portent une infinité de jeunes gens qu'on croirait d'ailleurs assez bien constitués? Cependant les exercices gymnastiques, qui, comme nous venons de le dire, avaient été presque totalement oubliés depuis long-temps, reprennent aujourd'hui, par les soins de quelques hommes amis de l'enfance, tout leur ancien lustre, et déjà ils ont porté d'heureux fruits dans plusieurs établissemens où ils ont été introduits. L'orthopédie elle-même ne saurait avoir d'autre base que l'exercice. « Sans ce moyen gymnastique, dit M. le Professeur Delpech, nous nous serions cru fondé à considérer l'art appelé orthopédique comme plus nuisible qu'utile (1). »

Il serait donc à désirer qu'à l'exemple des Anciens on s'occupât, plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici, à donner à la jeunesse, par un exercice bien entendu, une vigueur et un développement de forces qu'elle ne saurait acquérir par aucun autre moyen : ce serait surtout dans les

---

(1) Voyez le savant ouvrage de ce Professeur sur l'orthopédie.

colléges, les pensionnats, que cette méthode devrait être introduite. Pourquoi n'y aurait-il pas un professeur de gymnastique qui présiderait aux différens jeux, les varierait et saurait surtout les accommoder aux différens besoins de chacun ? Car le grand désavantage de ces amusemens qu'une personne instruite dans cet art ne dirige pas, est l'uniformité ; des forces et des âges différens auraient besoin de s'exercer différemment : là, tout est confondu. Les bains tièdes ou frais, si utiles au premier âge pour maintenir la propreté du corps, pourront devenir dans la suite le sujet d'un exercice gymnastique fort avantageux, si on les prend en nageant et en pleine rivière : l'enfant peut apprendre fort jeune l'art de la natation ; il lui sera d'une grande utilité dans plusieurs cas. L'action tonique de l'eau fraîche, jointe à un exercice nécessairement très-varié, ne manquera pas d'avoir d'heureux résultats. S'il est facile de trouver une infinité d'exercices pour le jeune garçon, il n'en est pas de même pour la jeune fille. Celle-ci, plus délicate, ne pourrait supporter ceux qui demandent beaucoup de fatigue ; ils nuiraient à son physique et à son moral. Il lui en faut cependant, mais à un degré moindre, il est vrai. La femme, pas plus que l'homme, n'est pas faite pour couler ses jours dans l'inaction. Elle devra donc, de bonne heure, chercher à se faire un corps robuste capable de la seconder dans les devoirs qu'elle est appelée à remplir dans ce monde.

La danse, connue de tous les temps et par tous les peuples, a paru à tous les Médecins l'exercice le plus convenable aux jeunes personnes. Cette manière de s'exercer peut rendre de grands services à l'hygiène et à la thérapeutique. Voici ce que pense Tourtelle à ce sujet : « La danse est de tous les exercices celui qui convient le plus au sexe ; elle est pour lui ce que l'équitation est pour l'homme ; elle est le meilleur préservatif et le remède le plus efficace contre les pâles-couleurs et les maladies de langueur qui surviennent à l'âge de puberté, et qui sont l'effet de la vie casanière, à laquelle une éducation vicieuse oblige pour l'ordinaire les jeunes personnes. »

Tout ce que nous venons de dire dans le paragraphe précédent, ne peut s'adresser qu'à la classe aisée ; il n'est pas nécessaire de re-

commander l'exercice aux fils du laboureur ; les travaux nombreux et variés auxquels ils sont condamnés par état, leur en tiennent assez lieu : tout ce que l'on pourrait faire en leur faveur, serait d'engager les pères de proportionner ces travaux aux forces de leurs enfans ; ils auraient le plaisir de voir s'élever autour d'eux une jeunesse forte et robuste, et l'avantage d'être secondés un jour, dans leurs pénibles occupations, d'une manière bien plus vigoureuse.

ÉDUCATION INTELLECTUELLE.

Le cerveau, siége de l'intelligence, n'a pas été formé uniquement pour être le dépositaire de ce don précieux du Créateur. D'autres fonctions lui sont départies ; centre du système nerveux, il exerce une action puissante et nécessaire sur toute l'économie ; sa perfection organique n'est pas moins utile à la formation de nos idées qu'à l'accomplissement des différens ordres d'actions vitales qui se passent à chaque instant en nous.

Exercer notre intelligence d'une manière tellement convenable, qu'elle puisse atteindre son dernier degré de développement, sans nuire à celui de notre corps, voilà le problême à résoudre. Nos facultés intellectuelles ne se développent que peu à peu et successivement, et semblent marcher de pair avec l'organisation encéphalique. Le secret d'une bonne éducation consistera donc à bien observer l'ordre de leur apparition, à ne les exercer que selon cet ordre, et surtout à ne pas les fatiguer par un travail trop assidu. L'organe de la pensée a besoin, comme tous les autres, d'une intermittence d'action, soit pour reprendre avec plus de vigueur ses fonctions, soit pour laisser à toutes les autres parties de la machine le temps d'agir à leur tour. S'il n'en était ainsi, notre santé serait bientôt détériorée.

« La Nature, dit le Docteur Sablairoles, ne peut mener de front le développement du corps et celui des facultés de l'âme. La crue précipitée de l'esprit s'oppose à l'accroissement du corps. » Convaincu de cette vérité, nous ne saurions trop recommander aux parens de soumettre à un travail physique, plus ou moins sévère, les enfans

qui, de bonne heure, se sont distingués par la précocité de leurs facultés intellectuelles; c'est peut-être le seul moyen de contre-balancer cette prédominance vicieuse. De quelle utilité, d'ailleurs, eût été pour l'enfant, la raison de l'homme fait? Pour soulever des jouets il ne faut pas le génie d'Archimède. Ce n'est donc pas sans motifs que le Créateur, dans son admirable sagesse, a donné à chaque âge, à chaque sexe, à chaque circonstance de la vie humaine, les facultés physiques, intellectuelles et morales dont ils avaient besoin, et en a fait résulter des jouissances ou des perfections de l'Être.

Combien sont dans l'erreur ces Instituteurs, qui, désirant faire tout de suite de leurs élèves des prodiges de science, s'efforcent de tous leurs moyens à faire briller en eux le raisonnement avant l'époque voulue par la Nature. Quelquefois, il est vrai, celle-ci semble être en contradiction avec elle-même, et l'on voit des enfans dont les facultés intellectuelles jettent à bonne heure un grand éclat, et semblent présager pour l'avenir des talens supérieurs. Mais cette aurore, si lumineuse d'abord, est assez souvent suivie d'une nouvelle nuit plus à craindre que la première, puisqu'elle ne se dissipera peut-être plus. Les auteurs citent en effet plusieurs exemples d'enfans qui, à dix ou douze ans, étonnaient par leur savoir, et qui, à quinze ou vingt, n'avaient que des talens fort communs; on en cite même qui sont devenus imbéciles par suite de cette prédominance de l'esprit, que dans nos systèmes d'éducation on cherche toujours à faire naître au lieu de la réprimer. Ce surcroît d'énergie de la part du cerveau, dont l'organisation est encore incomplète, l'use bientôt; on dirait qu'il se blase par trop de perceptions, comme le fait quelquefois le sens du goût par des saveurs trop fortes et trop réitérées; la vie intellectuelle s'éteint en lui, et il devient incapable de remplir ses fonctions. Ce n'est pas tout que la perte de l'intelligence; celle de la santé a dû la précéder ou ne manquera pas de la suivre. Il faudrait, avant tout, chercher à former la constitution de l'enfant que l'on destine aux sciences, sans quoi il n'est pas certain de pousser bien avant la carrière de sa vie.

Après avoir parlé de la nécessité qu'il y a pour notre santé à ne

pas exercer trop tôt notre esprit, et des inconvéniens qui résultent de son développement trop prompt, nous devrions parler des objets qu'il serait le plus convenable de présenter à l'enfant, comme sujet de ses premiers exercices intellectuels ; mais la chose n'est pas bien facile : en effet, tout est alors mystère pour lui ; son intelligence, infiniment bornée, ne peut d'abord que dégrossir les objets même les plus simples. L'étude des langues mortes, par laquelle on commence notre instruction, a paru cependant à beaucoup d'auteurs être à cette époque au-dessus des forces de notre esprit. Ils ont cru que l'étude de la géographie, de l'histoire, du dessin, celle des faits les plus saillans des sciences physiques et naturelles, étaient plus faciles pour cet âge. Objets de pure sensation et de curiosité en même temps, elles n'occuperaient que les yeux et la mémoire, et ne nuiraient en aucune manière aux fonctions du corps.

Quel que soit le système d'éducation que l'on adopte, toutes les fois qu'un enfant adonné à l'étude dépérira, que sa santé, que nous avons toujours en vue, diminuera sans qu'on puisse en retrouver la cause ailleurs que dans ce genre d'occupation, il sera urgent de la lui faire suspendre quelque temps, définitivement même si sa santé ne se rétablit pas ; sans quoi on sera exposé à le voir bientôt périr.

FIN.

APHORISMI HIPPOCRATIS PERTINENTES AD INFANTIAM.

Senes facillimè jejunium ferunt, secundò ætate consistentes, minimè adolescentes; omnium minimè pueri; ex his autem qui inter ipsos sunt alacriores. Aph. 13 *Hippocratis, sectio prima.*

Epilepticis pueris, mutationes, maximè ætatis, et regionum, et vitæ, liberationem faciunt. Aph. 45 *, sectio secunda.*

Qui solitos labores ferre consueverunt, etiamsi debiles fuerint aut senes, insuetis, robustis licet et juvenibus, faciliùs ferunt. Aph. 49, sectio secunda.

Secundùm tempora autem, vere quidem, et primâ æstate, pueri, et his ætate proximi, optimè degunt, et maximè sani sunt. Pars prima aphorismi 18, sectio tertia.

Hyeme verò, pleuritides, peripneumoniæ, lethargi, gravedines, raucedines, tusses, dolores pectorum, et laterum et lumborum et capitis dolores, vertigines, apoplexiæ. Aph. 23, sectio tertia.

In ætatibus autem talia eveniunt. Parvis quidem et recentes natis pueris, aphtæ, vomitus, tusses, vigiliæ, pavores, umbilici inflammationes, aurium humiditates. Aph. 24, sectio tertia.

Ad dentitionem verò accedentibus gingivarum pruritus, febres, convulsiones, alvi profluvia; et maximè ubi caninos dentes producunt, et iis qui inter pueros sunt crassissimi et qui alvos duras habent. Aph. 25, sectio tertia.

Iis autem qui ætate sunt majores, tonsillæ inflammatæ, verticuli in occipitis introrsùm extrusiones, asthmata, calculorum generationes, lumbrici rotundi, ascarides, verrucæ pensiles, satyriasmi, (strunguriæ), trumæ, et cætera tubercula, maximè verò suprà dicta. Aph. 26, sectio eadem.

OEtate verò adhùc provectioribus, et jàm ad pubertatem progressis, horum quidem multa et febres diuturnæ, et ex narribus sanguinis fluxiones. Aph. 27, sectio eadem.

Plurimæ quidem affectiones in pueris judicuntur, aliæ in quadraginta diebus, aliæ in septem mensibus, aliæ in septem annis, aliæ ipsis ad pubertatem accedentibus. Pars prima aphorismi 28, sectio eadem.

FACULTÉ DE MÉDECINE

DE MONTPELLIER.

PROFESSEURS.

MM. LORDAT, Doyen.
BROUSSONNET, *Examinatr*
DELPECH, *Examinateur.*
DELILE, *Examinateur.*
LALLEMAND.
ANGLADA.
CAIZERGUES.

MM. DUPORTAL, *Suppléant.*
DUBRUEIL.
DUGÈS.
DELMAS.
GOLFIN, Président.
RIBES.
....

M. CHAPTAL, *Professeur honoraire.*

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

MM. SAISSET.
BOURQUENOD.
RECH.
POURCHÉ.
SABLAIROLES.
POUZIN, *Examinateur.*
FAGES, *Examinateur.*

MM. ESTOR.
VIGUIER.
KUHNHOLTZ.
BERTIN.
SERRE.
BROUSSONNET.
ROUBIEU.

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

SERMENT.

En présence des Maîtres de cette École, de mes chers condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être Suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe ; ma langue taira les secrets qui me seront confiés ; et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs, ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfans l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime, si je suis fidèle à mes promesses! Que je sois couvert d'opprobres et méprisé de mes confrères, si j'y manque.

MATIÈRE DES EXAMENS.

1er Examen. *Physique, Chimie, Botanique, Histoire naturelle des médicamens, Pharmacologie.*

2e Examen. *Anatomie, Physiologie.*

3e Examen. *Pathologie interne et externe.*

4e Examen. *Thérapeutique, Hygiène, Matière médicale, Médecine légale.*

5e Examen. *Accouchemens, Clinique interne ou externe, suivant le titre de Docteur en Médecine ou en Chirurgie que le Candidat voudra acquérir.*

6e et dernier Examen. *Présenter et soutenir une Thèse.*